



[Visualiser l'article](#)

Vivre en autonomie : 5 choses essentielles apprises par Brian, de la chaîne YouTube L'ArchiPelle



© Capture d'écran L'ArchiPelle

RETOUR D'EXPÉRIENCE - Brian Ejarque vient de publier *Ose quitter la ville !*, un ouvrage précieux pour qui vise l'autonomie alimentaire et énergétique.

Rien ne prédestinait Brian Ejarque à devenir un expert de l'autosuffisance alimentaire et énergétique. Il y a encore 4 ans, il enchaînait les journées métro-boulot-dodo, pour payer à crédit un studio de moins de 20 m² en banlieue parisienne.

Aujourd'hui, il vit sur un terrain de 3000 m² dans le Tarn et il est devenu une référence de la vie en autonomie, avec sa chaîne YouTube L'ArchiPelle, qui compte 155 000 abonnés. Un changement radical, que nous vous avons raconté dans cet article .

Brian vient de publier *Oser quitter la ville !* aux éditions Ulmer, dans lequel il revient sur son aventure. Il partage des conseils, parfois techniques, très précieux. De quoi faire gagner un temps fou à ceux et celles qui voudraient suivre sa voie ! Car, comme il le dit lui-même, les vidéos, c'est bien, mais parfois, en cas de panne d'électricité ou d'internet, mieux vaut avoir un bon vieux livre sous la main.

Alors voici 6 enseignements essentiels à tirer de son expérience.

1 - Bien choisir son terrain

Première étape, trouver votre terrain idéal. Enfin, l'idéal n'existant pas, il vous faudra faire des concessions, prévient Brian. Lui, par exemple, a dû s'éloigner de ses parents et sa sœur, pour trouver un terrain plus



[Visualiser l'article](#)

abordable et respecter son budget. *"En augmentant mon périmètre de recherche de 50 km, j'ai économisé pas moins de 10 000 euros sur l'achat de mon bien"* , écrit-il.

Voici selon lui les critères à examiner :

plus ou moins proche de la ville, en fonction de votre budget et de vos besoins ?
possibilité de payer cash plutôt que d'emprunter ?
un terrain nu ou une habitation à rénover ?
montant des impôts locaux ?
vie locale et tissu associatif (important pour dénicher des informations sur l'autonomie) ?
quel est le niveau d'autonomie que vous voulez atteindre (pour déterminer la surface nécessaire à vos cultures) ?

2 - Prendre le temps d'étudier les règles d'urbanisme

Parmi les connaissances que vous développez, ne négligez pas le droit ! La question du permis de construire sera en effet cruciale. *"Nombre d'élus locaux méconnaissent les particularités et précisions du droit de l'urbanisme, d'où l'importance de bien maîtriser son sujet, quitte à s'entourer de professionnels pour monter son dossier"* , conseille Brian.

Il serait dommage d'investir dans un terrain sur lequel vous vous verrez refuser le droit de construire ou d'installer un habitat léger. À l'inverse, votre dossier pourrait se débloquer grâce à une clause obscure. C'est en déterrants un règlement départemental sur la défense incendie que Brian a pu finalement obtenir l'autorisation d'ajouter une véranda à sa maisonnette.

3 - L'eau est votre priorité

"Il est possible de vivre sans électricité, mais si vous n'avez pas d'eau, vous ne tiendrez pas" , prévient Brian. *"N'ayez pas peur de surdimensionner votre installation (...), 5000 L de stockage par personne, c'est très bien pour débiter."*

Un conseil bien sûr valable si vous visez l'autonomie alimentaire, car pour ce qui est de l'hygiène et de la cuisine, vous pourrez et même devrez réduire votre consommation. Brian consomme seulement entre 20 et 45 L par jour, contre 148 L d'eau en moyenne par jour par habitant en France.

Pensez à l'eau dès la recherche de votre terrain, en vérifiant la pluviométrie de votre région. 1 mm de pluie qui tombe sur une surface de 1 m² représente 1 L d'eau. Multipliez la surface de votre toit par la pluviométrie annuelle et retirez le coefficient de perte dû à l'évaporation :

5% pour une toiture en ardoise

- 10% pour une toiture en zinc ou en tuiles

- 40% pour un toit plat

Si vous disposez d'une source ou d'un puits, c'est un bonus précieux !

4 - Être autonome en électricité n'est pas si compliqué

Pour économiser sur son installation solaire, Brian a opté pour des panneaux solaires en kit à installer soi-même. Technique, mais pas infaisable !

Pour éviter de se ruiner, il recommande fortement de réduire ses besoins en électricité. Pour cela, vous pouvez acheter un consommètre, également appelé wattmètre, pour noter la consommation de chacun de vos



[Visualiser l'article](#)

appareils électriques, et les classer du plus énergivore au moins énergivore. Ainsi, vous pourrez revoir votre consommation par ordre de priorité, et réussir à produire toute l'électricité dont vous avez besoin !

5 - Être autonome en fruits et légumes prend du temps

À moins d'avoir un terrain déjà tout prêt à être cultivé ! Commencez par planter des arbres fruitiers, car il faudra plusieurs années avant que vous puissiez récolter leurs fruits. Ensuite, prenez le temps de bien étudier la nature de votre sol et de bien observer votre terrain, pour savoir où et comment implanter votre potager.

Cela vous fera gagner du temps par la suite. *"Les deux premières années, j'avais mis des bacs au soleil mais ça ne fonctionnait pas : comme c'était des annuelles, elles n'avaient pas le temps de faire des racines assez profondes pour aller chercher de l'eau. Maintenant, j'ai mis mes bacs à l'ombre. Les rayons du soleil arrivent à se frayer un chemin entre les feuilles des arbres pour faire rougir mes tomates"* , témoigne Brian.

Comme souvent, se tromper et recommencer est la clé de la réussite !